



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Eulalie

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE
LUNDI, LE 5 DÉCEMBRE 2016, AU 739 DES BOULEAUX À SAINTE-EULALIE À
19H00.**

Sont présents :

Monsieur André Demers, maire
Madame Françoise Vigneault, conseillère
Madame Andrée Brûlé, conseillère
Monsieur Steeve Raiche, conseiller
Monsieur Alain Désilets, conseiller
Monsieur Steve St-Laurent, conseiller

Madame Marylène Fortier, conseillère est absente

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur André DeMers.

Les membres confirment avoir reçu l'avis de convocation tel que requis par la Loi.

16-12-166 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Alain Désilets
et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

16-12-167 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2017

Il est proposé par Monsieur Alain Désilets
Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) que le Conseil approuve les prévisions
budgétaires pour l'année 2017 démontrant des recettes et dépenses d'un montant
de 1 731 455 \$.

**16-12-168 : PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
POUR LES ANNÉES 2017-2018-2019**

Il est proposé par Monsieur Steve St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) que le Conseil approuve
le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019
faisant partie intégrante de cette résolution comme ci au long récité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions de 30 minutes est accordée aux personnes présentes.

Levée de l'assemblée sur une proposition de Monsieur Steeve Raiche à 19h30.

J'approuve toutes les résolutions ci hautes mentionnées comme si j'y apposerais ma
signature conformément à l'article 142.2 du *Code municipal*.

André DeMers
Maire

Yvon Douville
Directeur général
secrétaire-trésorier